

FICHE ACCESSIBILITÉ

FI Q 2.0 1.1.1

Date de mise à jour : 16 septembre 2015



La préfecture est située dans la Cité administrative

Pour prendre contact :

Adresse postale

Préfecture d'Eure-et-Loir
Place de la République
CS 80537
28019 Chartres cedex

Téléphone

02 37 27 72 00

Site internet

www.eure-et-loir.gouv.fr
rubrique « contacts » ou ✉



Deux places de stationnement pour personnes à mobilité réduite sont réservées à l'angle des rues du général Koenig et de la Tuilerie

**HORAIRES D'OUVERTURE : Accueil général le matin de 9h00 à 12h30
Accueil sur rendez-vous l'après-midi de 14h00 à 16h30 (16h00 le vendredi)**

Démarches	Accueil
<p>Certificats d'immatriculation</p> <p>Accueil général le matin, et accueil sur rendez-vous l'après-midi</p>	<p>Procédure de dépôt express accessible toute la journée sans attente, des dossiers pour :</p> <ul style="list-style-type: none"> ● un changement de propriétaire, ● un duplicata ● un changement de domicile
<p>Permis de conduire</p> <p>Accueil général le matin, et accueil sur rendez-vous l'après-midi</p>	<p>Procédure de dépôt express accessible toute la journée sans attente, des dossiers pour :</p> <ul style="list-style-type: none"> ● un duplicata ● une réédition de permis suite visite médicale ● un permis international ● une demande de points
<p>Étrangers</p> <p>Accueil général le matin, et accueil sur rendez-vous l'après-midi</p>	<p>Procédure de dépôt express accessible toute la journée sans attente, des dossiers de demande de :</p> <ul style="list-style-type: none"> ● document de circulation pour étrangers mineurs (DCEM) ● titre d'identité républicain (TIR)
<p>CNI Passeports</p>	<p>Démarches à effectuer auprès des mairies Liste des mairies équipées d'une station de passeport biométrique disponible dans le hall et sur www.eure-et-loir.gouv.fr</p>
<p>Activités et professions réglementées</p>	<p>Horaires d'ouverture et <u>sur rendez-vous</u></p>
<p>Autres services</p>	<p>Du lundi au vendredi de 9h à 12h30 et de 14h00 à 16h30 (le vendredi 16h)</p>

Possibilité d'effectuer vos démarches depuis votre domicile à partir du site internet de la préfecture www.eure-et-loir.gouv.fr ou www.service-public.fr ou en appelant le 3939 (coût d'un appel local)